L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 4 MAI 1886.

Concert de Mlle Amélie Buck.

Mlle Amélie Buck est une louisianaise, une toute jeune fille, et elle appartient à une famille qu'entoure la considération de tous et qui mérite pleinement cette considération.

Voilà des titres réels à la sympathie; pourtant il en est un autre que nous invoquons et qui, nous en sommes certain, agira puissamment sur nos lecteurs.

Mlle Amélie Buck a fait et poursuit des études musicales très sérieuses. Son amour de l'art aurait suffi pour qu'elle y persévérât, mais sa position de fortune lui impose, aujourd'hui plus que jamais, l'obligation de la persistance dans ses efforts.

Elle se destine au professorat, et c'est afin d'achever ses études, remarquablement dirigées, afin de parfaire son talent, qu'elle donne demain, au Grunewald Opera House, son premier Concert, vocal et instrumental.

Nous l'avons écrit dans une autre occasion, et nous aimons à le redire : nul spectacle ne nous semble plus touchant, plus digne d'intérêt, que celui d'une fille qui entre sans hésiter dans la vie militante, et s'impose le devoir, toujours bien doux même en son austérité, d'assayer de faire pour sa famille ce que celle-ci a fait pour elle.

C'est à ce devoir que Mlle Buck veut se consacrer entière ; c'est à l'entrée de cette pénible et difficile carrière de l'enseignement, qu'elle s'adresse à la population de sa ville natale pour en obtenir ce premier encouragement qui parfois décide de toute une existence.

Ce public auquel elle vient ainsi, avec timidité, avec émotion, nous le connaissons depuis trop longtemps pour douter de sa réponse.

Du reste nous ferions de la prophétie trop facile, si nous écrivions que nous n'avons guère de doute sur le succès pécuniaire de cette soirée de demain. Le effet nous croyons savoir que les billets ont été pris en grand nombre—et que l'auditoire de la gentille bénéficiaire brillera par la quantité, la qualité.

Sur le succès artistique nous n'anticipe rons pas ; néanmoins nous tenons de juges compétents que la valeur de Mlle Amélie Buck est très sérieuse; que son jeu brille par la pureté, la sûreté, la grâce, et se complète par un sentiment musical vrai, fin. La jeune pianiste jouera *L'orage*, de Steibell, et un duo, avec sa sœur Mlle Mina Buck, sur des motifs des *Huguenots*.

A ce Concert on entendra Mme James Nott, dans l'*Ave-Maria*, de Gounod et un morceau de *Rigoletto*; Mlle Warner, dans l'air des Bijoux de *Faust*; Mlle Lila Moore, dans la cavatine des *Huguenots*; M. Van Huffien, dans un morceau des *Noces de Figaro*; la cavatine de *La Juive* et *Ninon* par M. A. Sybrandt; MM. Eckert et Marx Kaiser dans l'accompagnement de l'*Ave-Maria*; Marx Kaiser, dans une fantaisie sur des motifs du *Bal Masqué*, Verdi.

Le Concert commencera à huit heures.

Théâtre de l'Opéra.

Don César de Bazan.

Une représentation de *Don César de Bazan*, drame en 5 actes de D'Ennery, sera donnée à l'Opéra le dimanche, 16 mai, au bénéfice de Mme Grand, artiste qui a fait partie de plusieurs de nos troupes et y a fort bien tenu son emploi.

Elle compte ici de nombreux amis qui, connaissant la situation que lui a faite une perte récente et cruelle, l'ont décidée à organiser cette soirée. Nous espérons que les espérances de ceux-ci et de la bénéficiaire ne seront pas trompées; pour notre part nous ne négligerons rien afin d'y aider.

Les rôles de cet ouvrage, dont on sait le très vif effet à la scène, seront joués par Mme Grand, Martin, Rose Marie, et des amateurs qui comptent parmi les plus distingués de la Nouvelle-Orléans.

—A notre grand regret, il nous est impossible de donner place dans nos colonnes de ce jour au compte-rendu du concert de Mme Laborde, concert dont le succès a été si complet, si flatteur pour tous. Nous le publierons demain.

Concert annuel.

Les Elèves de M. W. H. Rolling sont à l'œuvre : elles fourbissent leurs armes pour le combat, si on nous permet l'expression.

Nous n'avons pas encore le programme de leur concert d'après-demain, à la Salle Grunewald; mais les précédents nous donnent la certitude que celui-ci sera composé avec goût, et mettra bien en relief les petites menottes qui tout à l'heure vont courir sur le clavier, au grand plaisir des parents et des amis, par lesquels cette jolie soirée annuelle est toujours si impatiemment attendue.

THEATRE FARANTA.—C'est le tour de la pantomime au Théâtre Faranta, et son succès ne doit rien aux troupes qui l'ont précédée. La troupe actuelle de mimes est celle que dirige M. Denier ; elle abonde en sujets fort comiques, en personnalités variées qui donnent une saveur nouvelle à la Féerie toujours bien accueillie : *Humpty Dumpty*.

Elle sera le spectacle de toute la semaine, matinées et soirées.

La commission d'enquête de France sur la consommation de l'alcool, tant au point de vue de la santé et de la moralité publiques qu'au point de vue du Trésor, s'est réunie le 14 avril sous la présidence de M. Claude (des Vosges).

Elle a adopté une proposition de M. Scheurer-Kestner, tendant à ce qu'il soit institué une prime de 25,000 à 50,000 francs destinée à être donnée au chimiste qui découvrira la meilleure méthode pratique pour la recherche des principes toxiques et des impuretés contenus dans l'alcool vinique.

Cette question sera détachée de l'ensemble des travaux de la commission pour être l'objet d'un rapport spécial, qui sera présenté au Sénat par M. Théophile Roussel.

Enfin, la commission a confié à M. Dietz-Monin le soin de faire un rapport sur le projet allemand du monopole de l'alcool et sur les documents qui s'y rapportent.

M. Léon Say a terminé ses conférences sur les impôts à l'Ecole des sciences politiques. La dernière conférence a été consacrée à l'examen du système d'impôts en vigueur en Suisse.

M. Léon Say a recherché, pour finir, quels avantages économiques trouveraient la France à transformer ses impôts directs, fondés aujourd'hui sur les signes extérieurs de la richesse, en cédules d'impôt sur le revenu à la mode anglaise ou en impôt sur la fortune à la mode suisse et il ne les a pas trouvés. Il a considéré, d'ailleurs—dit la *Paix*—que les transformations socialistes de notre système fiscal pourraient avoir les conséquences politiques les plus graves et qu'un cadastre de la fortune des citoyens riches, si par malheur il était établi, deviendrait, en cas où il tomberait entre les mains d'une faction, l'instrument le plus abominable de la tyrannie. Il a conclu en demandant que la réforme de nos impôts se fît par l'abolition de ceux des impôts mal assis, lorsque des dégrèvements seraient rendus possibles.

On étudie en ce moment au ministère de la guerre de France certaines modifications l'équipement.

Il serait question de remplacer le mousqueton de l'artillerie.

On prépare d'autre part un modèle de harnachement uniforme pour tous les officiers montés et dans des conditions telles que la transformation soit à la fois facile et peu coûteuse.

Enfin on propose d'étendre à tous les militaires montés le mode d'attacher le sabre à la selle tel qu'il est pratiqué dans la cavalerie.

On va établir sur les trottoirs de Paris 181 nouvelles bouches d'incendie, pouvant alimenter les pompes à vapeur, et remplacer 712 fontaines de bouches par des compteurs à contrepoids, ce qui évitera les retards dont on a eu si souvent à se plaindre.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1885.—SÉANCE PUBLIQUE, LITTÉRAIRE ET MUSICALE.

Nous nous sommes toujours demandé pourquoi, à la Nouvelle-Orléans, dans les assemblées où s'agite quelque question d'art et de littérature, on rencontre toujours les femmes en majorité—et cela, non seulement en semaine, alors que l'homme a pour prétexte d'abnégation, soit une occupation qui le cloue dans un bureau, soit le besoin de repos qu'exigent les fatigues d'une journée de travail—mais encore les Dimanches, alors qu'il n'a rien à faire et qu'il est souvent en quête de distractions qu'il ne sait ni où ni comment se procurer. Il paraît même qu'il en est ainsi, ailleurs, dans les grandes villes de l'Union, et même en Europe. C'est là, pour nous, un symptôme affirmant. Est-ce que l'art, la littérature déserteraient le sexe barbu pour se réfugier dans les jupons des femmes? Le fait est que ce qui vient de se passer à l'Athénée est véritablement lamentable.

Le sexe faible ne s'est pas contenté d'écraser le sexe fort par la supériorité numérique; il l'a encore battu à plate couture par la supériorité intellectuelle. Six hommes avaient concouru pour la médaille d'or ; tous ont été affreusement black boulés! Deux manuscrits de Dames seulement avaient été soumis au jury de l'Athénée tous les deux ont été l'objet de grands éloges. S'il n'y avait eu dans l'un d'eux quelques petites incorrections, peut-être eût-on été obligé de délivrer deux médailles *ex-æquo*. Vrai, c'est à briser sa plume de journaliste et à donner sa démission d'homme.

Disons-le tout de suite : la grande médaille d'or a été accordée à Mlle Ermance Robert, fille du très regretté avocat Robert. Bien pensée et bien écrite, cette étude sur les femmes auteurs du 19e siècle. De la fidélité, de la finesse de touche même, dans les portraits de Mme de Staël, de Mme Guizot, Mme de Duras, des deux Gay, mère et fille, Sophie et Delphine (Mme E. de Girardin.)

Dans le style, de l'élégance sans boursouflure—défaut ordinaire des débutantes—sans afféterie, sans mignardise—défaut spécial des débutantes.

Ce travail, qui va paraître dans le Bulletin de l'Athénée, et est sous presse, en ce moment, a été hâtivement détitillé par M. le docteur A. Mercier, secrétaire perpétuel de l'Athénée, dans la lecture qu'il en a faite.

L'événement, on si l'on veut, le *clou* de la séance, devait être le discours—disons mieux—la causerie du juge Théard, dont c'était le début solennel, public, comme membre de l'Athénée.

M. Paul Emile Théard a fait plus que de prouver que la langue française est la langue de la conversation, de la causerie ; il a joint l'exemple au précepte : il a causé en français et il l'a fait en excellents termes et du meilleur ton du monde. Nous donnons ici le passage principal de son allocution, celui qui a trait aux avantages de cette langue, à sa supériorité sur toutes les autres.

"Le premier titre de la langue française à notre affection, c'est qu'elle est la langue que nous avons apprise au berceau. C'est la langue de la plupart des Louisianais. C'est la langue de leurs aïeux, et c'est celle que, d'habitude, ils parlent au foyer domestique.

"Le second titre de la langue française à notre attachement, c'est qu'elle est la langue, par excellence, de la littérature, de la science et de la haute société.

"C'est surtout la langue de la conversation. On ne peut causer dans aucune autre langue.

"L'allemand est trop dur ; et, malgré tous leurs efforts pour l'adoucir, le dialecte de Goethe et de Schiller ne convient pas à la conversation.

"L'anglais, qui est notre langue nationale, se prête aux discours d'apparat, aux discussions parlementaires, aux plaidoiries judiciaires, aux commandements militaires, au langage de la passion, à tout ce qui est grave enfin, mais il conserve les traces du sang saxon, conquérants, le saxon et le normand ; ce mélange est trop rude, et n'en déplaise à leurs admirateurs, la langue de Shakspeare, de Coleridge, de Fox et de Burke, n'est pas assez souple pour la conversation.

"Les langues italienne et espagnole sont comme celle de Musset et de Boileau, les filles de la langue latine. Elles sont douces et charmantes, mais elles se chantent, et, par conséquent, ni la langue du Dante, ni celle de Cervantes, ne sont propres à la conversation, qu'on ne peut tenir que dans une langue parlée.

"Or, la seule langue parlée, la seule dans laquelle on puisse transmettre exactement sa pensée, c'est le français. Le juge Collens, un de mes collègues dans la magistrature, qui était Louisianais de naissance, mais d'origine anglo-saxonne, me l'a répété bien souvent : on ne parle réellement qu'en français.

"C'est en français seulement qu'on peut s'épancher, qu'on peut laisser parler son cœur, qu'on fait des calembours et des combles, qu'on peut rire et s'amuser. La langue française est riche et féconde en mots clairs, élégants et délicieux, qui aident puissamment à bien exprimer ce qu'on veut dire. Elle est souple et élastique. Elle est douce et suave. Elle est forte et savoureuse. Elle est sobre, austère, précise, majestueuse. Elle aime le sourire aux lèvres. Elle égaie l'esprit le plus sombre, elle chasse l'ennui, et charme l'oreille par son extrême douceur.

"Elle est d'une grande utilité dans les arts et les sciences. En droit, j'affirme qu'il est impossible de bien comprendre le droit civil, sans la connaissance du français, qui est la langue des principaux commentateurs. Il en est de même pour la médecine, le génie civil, la science de la guerre. A West Point, on enseigne le Français comme à l'école Polytechnique où à St. Cyr.

"La langue française a été longtemps la langue des traités; elle est encore aujourd'hui la langue des salons, de la noblesse, de tous les esprits cultivés. On la parle dans tous les pays ; à défaut de la langue officielle, qu'on peut ignorer, le français est un passeport certain aux Cours de Russie, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, du Portugal, d'Italie, au Vatican, dans les salons d'Athènes, dans les familles de Boston, partout, enfin, où l'on se pique d'être bien élevé."

Nous remercions sincèrement le juge P. E. Théard du bien qu'il a dit de cette bonne vieille *Abeille* dont on médit trop souvent, sans songer aux services qu'elle rend à la langue française et à ceux qui la parlent. Elle a bien un peu le droit de rappeler que c'est un de ses anciens propriétaires qui a été l'orateur de ce jour, lors de la première distribution des récompenses de l'Athénée ; que c'est un des membres de sa rédaction qui a inauguré la série de ses conférences publiques.

Après la débâcle du sexe barbu dont nous avons parlé tout à l'heure, ce sont, nous devons le dire, trois hommes, dont—*proh pudor*—deux imberbes, qui se sont chargés de relever l'honneur, passablement avarié, du pavillon—signor Restivo, ainsi que MM. F. Viavant et U. Marinoni, deux élèves de M. H. Rolling.

M. Restivo, dans la cavatine du *Bal Masqué*, de Verdi, et dans l'air de *Lucrezia Borgia* de Donizetti, a prouvé qu'il sait chanter et dire—deux choses rares par le temps qui court.

M. F. Viavant, un tout jeune homme, presqu'encore un enfant, a déjà un brillant doigté. Quant à M. U. Marinoni jeune, il a exécuté magistralement la Finale de *Lucie*, de F. Liszt. Il y a l'étoffe d'un sérieux artiste dans ce tout jeune homme : non seulement de poignet, de l'énergie, du brio dans le doigté, mais la compréhension de la pensée du maître et tous les moyens de la rendre—ce qui n'est pas commode, quand on a affaire à Liszt.

C'était M. le Général Beauregard qui présidait la séance, c'est lui qui naturellement a attaché la médaille d'honneur sur la poitrine de Mlle Ermance Robert.

Nous avons remarqué parmi les membres de l'Athénée qui était au grand complet, dans cette circonstance solennelle, M. le Vte. Paul d'Abzac, consul général de France.

Le Comité de Réception se composait de MM. John L. Peytavin, président, W. J. Vaguespack, Alb. A. Voorhies, Dr J. A. Claverie et Emile Bayle.

Cour de District des Etats-Unis. — John Brown vs. La goëlette Flower—Jugement en faveur du demandeur pour une somme insignifiante.

David L. Brewer vs. La Barque Mark Twain—Nouvelle audition de cause refusée.

Cour Civile de District. — Compagnie du chemin de fer N. E. R. R. & Co. va Phil Mahoney—Action en recouvrement de $251.57 sur des comptes de fret.

W. D. Denegre vs Mme P. D. Crabites—Réclamation de $400, honoraires d'avocat.

Louis J. Witte vs ses créanciers—Sursis de 3 mois demandé. Actif de $13,300; passif de $3.330,70.

Marie Smith vs Frank Carambat, constable—Action en dommages de $500 pour saisie illégale—Jugement de nonlieu.

Cour Criminelle. — Les jurés, après prestation du serment, hier, ont été congédiés jusqu'à jeudi prochain, on voici les noms :

Section A.—MM :

Jacob M. Seligman, John Faulkner, Chas. J. Allen, Geo. Leitz, Caspar Amrhein, G. H. C. Brown, Robert Brook, Wm A. Unlake, Frederick Kahn, George A. Rice, John D. Maroney, Chas. Longuet, Frederick Perry, Fortune Soliez, Wm Retchert, G. L. Otteson, Albert C. Villars, John B. Almidinger, Edward Michel, Gustave Simon, Thomas A. Fulton, Jules Richard, James E. Bays, John E. Richard, M. B. Muncy, J. C. Smith, Maurice P. Armand, Thomas M. Keely, Robert Cavelier, Geo. Duplantier, Casper Saxon, Sidney S. Barton, Leon Jacob, Wm. Fink, D. J. Scarry, Jacob Rasch, Jr., Henry Zollinger, A. Jardot, Jacques Trautman, John R. Baldwin, Louis A. Coiron, James G. Converse, John G. Ong, Alfred Mirante, Louis M. Baur, Benj. A. Michel, Geo. W. Anderson, Wm Esnard, John B. Fleites, Wm H. Briede, Julius A. Madiung, John Tesso, Moritz Seeliger, James W. Valrin, Alexander Katten, J. J. Fowler, Alphonse Guibet, Geo. H. Shotwell, A. Baillez.

Section B.—MM.

Geo. W. Davis, Augustin Couturié, Joseph Aron, C. W. G. Raeschke, Eugène Queruau, Charles Zimmer, Bernhard M. Pohlmann, Jacob Hoyman, Christian D'Albero, Thos. Reid, Benj. Cramp, Jules Casse, Francis Martin, Wm G. Churchill, Adolph Wiltz, James E. Barry, G. H. Seidenheimer, T. L. Carroll, Hilyer Bledsoe, James Sherrard, Geo H. W. Timbrell, Max. Nihoul, Henry F. Warner, Robt L. Bleakley, John C. Buntes, Frederick W. Arms, Henry J. Lafaye, Alvin B. Cooper, Thomas J. Griffin, Chas. W. Novel, Wm Harris, Fred'k J. Allen, Bernard Dessommes, Jos. M. Provenfeld, Stephen C. Coulon, Richard A. Hart, Leon Wolff, Wm T. Wheeler, Edwin J. Corry, Chas C. Colting, L. C. Villeré, Sigmund A. Seesklud, Emile H. Rodiet, Julian D. Payne, Paul A. Dupuy, T. Green, Thos D. Mather, Jos Derligoni, Albert S. Beecher.

Cour du recorder Davey.—Geo. Simmonds ; larcin : envoyé devant la cour criminelle.

Leonard Curry ; vol nuitamment : $500 de cautionnement en attendant sa comparution devant la cour criminelle.

Robert Lee, Louis Johnson ; ivresse et bris de paix : $20 d'amende chacun.

John Williams ; recèlement d'objets volés : $500 de cautionnement.

Une plainte de vol a été déposée contre Frank Pitrman.

Cour du recorder Burthe.—Mary Friedman ; ivresse : $20 d'amende.

Frank White et Henri Johnson ; bris de paix : $2.50 d'amende, chacun, ou cinq jours d'emprisonnement.

Maud Thompson ; ivresse et bris de paix : $2.50 d'amende ou cinq jours d'incrédation.

J. Cross ; actes de violence : $10 d'amende.

Frank Moore et A. Farney ; bris de paix : $2.50 d'amende, chacun, ou cinq jours de réclusion.

Frank Hare et Tock Nolan ; bris de paix : $2.50 d'amende, chacun.

Paragraphes. — A cinq heures hier soir, une femme se nommant Lottie Duhac a été au No. 123 de la rue Dauphine, victime d'une agression d'une rétivolante brutalité de la part d'une nommée Mattie Dugan, qui, son méfait accompli, a détalé. Lottie a été transportée à l'hôpital en état d'inconscience, et les chirurgiens ont dû lui faire quatre points de suture à la tête.

—Un homme de couleur, James Morris, a été transporté à l'hôpital hier soir; il venait d'être blessé par une vache d'un coup de corne.

—Vers deux heures et demie hier après-midi, les agents de police Andry et Raucé ont mis en état d'arrestation MM. Joe Delzheimer et Paul Lafferranderie, les accusant d'être sur le point de se battre en duel.

—Lizzie Mitchell, femme de couleur, a labouré hier soir les chairs de Warren Jackson au coin des rues Liberté et Commune. Lizzie, le couteau en main, a été conduite en prison, tandis que sa victime allait demander des soins à l'hôpital.

—Le lieutenant F. H. Lefavor, de la marine des Etats-Unis, chargé à la Nouvelle-Orléans de la direction du bureau d'hydrographie part le 15 de ce mois pour Washington où l'appellent des affaires importantes. Son épouse l'accompagne. Pendant l'absence du Lieutenant, le bureau sera géré par M. Chas E. Luzenberg, fils du juge Luzenberg.

—Magnifique le festival qui a eu lieu dimanche dernier sur le champ de course sous les auspices de l'Association de bienfaisance des Fils de la Louisiane : divertissements variés, attrayants, assistance nombreuse.

Grâce au savoir-faire du comité qui avait organisé la fête, le plus grand ordre, le plus vif entrain y ont régné, comme dont voici la composition : MM. Henri Lapeyre, chef, F. B. Fernandez, A. F. Béret, H. L. Frantz, Jos. V. Botill et E. Bernard.

A l'entrée de la soirée, un magnifique feu d'artifice a été lancé; trente-huit pièces toutes également belles et également réussies.

La bague en diamant, mise en loterie, a été gagnée par le billet portant le No. 3591 : et la personne qui en est détentrice peut dès aujourd'hui la réclamer à M. Durel, Passage de la Bourse, près de la rue Bienville.

—Hier soir, un nouvel établissement a été ouvert au No. 250 de la rue Décatur, entres les rues Ursulines et St. Philippe, sous le nom de "Aurora Exchange," établissement où tout ce qu'il y a de fin en fait de vins et de liqueurs se débitera. A cette ouverture, le professeur A. Walz avait invité bon nombre d'amis ; et cette réunion intime a pris le caractère d'une fête lorsqu'au les brillants accords d'un orchestre sont venus se mêler aux joyeux propos des hôtes. Un de ceux-ci a prononcé une fort jolie allocution de circonstance ; et, si tous ses souhaits se réalisait, l'"Aurora Exchange" aura carrière longue et prospère. Dans l'exploitation de son salon de rafraîchissements, M. Walz aura pour le seconder M. Phil Rousseau, un homme que recommandent sa grande popularité et sa parfaite connaissance des affaires.

M. Walz a toujours d'excellents procédés pour nous. Sous ses fenêtres, il est vrai, il a mis faire exécuter plusieurs airs charmants par son orchestre le *Oriental band*.

—Un télégramme de Morgan City parvenait hier au suppléant du chef de la sûreté, M. Malone, et lui demandait de capturer cinq hommes de couleur, William White, W. Johnson, Robert Higgins, Isaac Sells et J. Somerfield, sous le coup d'une accusation de vol à Morgan City. Peu de temps après, Higgins, White, Johnson et Sells tombaient au pouvoir du *detective* Fruthaler.

Entre boulevardiers :

—Comment! vous saluez le nommé A..... ce fétide usurier, cette affreuse canaille qui prête aux fils de famille à cinquante pour cent ?

—Calmez-vous, mon cher. Mieux vaut un filou qui prête à cinquante pour cent qu'un honnête homme qui refuse de prêter à six !

Un directeur de théâtre cause, avec un jeune auteur d'une comédie en cinq actes, de ce qu'il a rencontré dans son œuvre comme beautés littéraires.

—Il y a des choses neuves et exactes dans cette comédie.

Figure rayonnante de l'auteur.

—Malheusement les choses neuves ne sont pas exactes, et les choses exactes ne sont pas neuves.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Bottes.

3 Station des chars, Tchoupitoulas, et rue l'Avenue de la Louisiane
4 Coin des rues Toledano et Magazin
5 Coin des rues Frytanée et Toledan
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo.
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peuston et Celiste.
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Collége et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Leblanc.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE

Rente française.

Paris, 3 mai—Le trois pour cent est coté à 82 francs 30 centimes.

Mort de l'Hon John Thomas Freeman Milford.

Londres, 2 mai—Le très Hon John Thomas Freeman Milford, Comte de Rodesdale, est mort. Il était âgé de 81 ans. Il était membre de la Commission Royale sur la loi du divorce et a publié un ouvrage intitulé : "La loi de l'Ecriture contre le Divorce." Il s'est opposé au démembrement de l'Eglise Protestante Episcopalienne en Irlande. Il prit une part marquante dans les débats sur les réclamations de l'Alabama à la Chambre des Lords.

M. Parnell.

Dublin, 2 mai—Au meeting de la succursale Killarney de la Ligue Nationale Irlandaise, qui a eu lieu aujourd'hui, il a été proposé que les membres de la ligue qui ont voté pour M. Doran, sous-agent de lord Kenmore, à l'occasion de la loi sur les pauvres, soient expulsés.

Le chairman, M. Sheehan a refusé de soumettre la motion à l'assemblée, et celle-ci a été retirée; on suppose, par déférence à la politique de paix de M. Parnell.

La question Home Rule.

Londres, 3 mai—Une séance du Cabinet aura lieu mardi, au retour de M. Gladstone à Londres.

Des libéraux en grand nombre ont signé un mémoire à M. Gladstone ; ils lui recommandent de conserver la représentation irlandaise à Westminster et le contrôle impérial des douanes ; ils veulent aussi que la qualification de la propriété et le suffrage de £25 soient abandonnés et que les droits d'Ulster soient sauvegardés.

Le Vatican.

Rome, 2 mai—Le Vatican a requis les évêques italiens d'exhorter les catholiques de leurs diocèses respectifs à s'abstenir de voter aux prochaines élections pour les membres du Parlement.

M. Phelps—Le prince de Galles.

Londres, 2 mai—M. Phelps, ministre des Etats-Unis, et sa femme ont visité aujourd'hui l'Abbaye Westminster et la salle Eaton.

M. Palgrave a été nommé greffier de la Chambre des Communes.

Le prince de Galles est allé aujourd'hui à la gare recevoir sa sœur, la princesse de la couronne d'Allemagne.

La princesse s'est rendue subséquemment à Windsor.

Manifeste de M. Gladstone aux électeurs.

Londres, 3 mai—M. Gladstone vient de publier un important Manifeste auquel nous empruntons les passages suivants :

Messieurs—N'allez pas vous décourager si dans les rangs les plus élevés de notre société nous trouvons non seulement des opinions qui sont en désaccord avec notre plan, mais aussi se contredisent les unes les autres.

"Vous êtes, messieurs, en présence d'un Cabinet bien résolu, dont le dessein est bien arrêté, bien clair. En dehors de nous, je ne vois pas que les choses se comportent ainsi.

"Je ne méconnais point la gravité de cette diversité d'opinions parmi les Libéraux. Quelques uns tranchent la question en disant : "Assurément des libéraux capables, logiques, et même radicaux, n'auraient pas fait sécession en tel nombre, s'ils n'étaient convaincus de la voix de la raison et de la vérité!"

"Je ne parlerai point des motifs qui nous ont décidés, nous, à courir le risque d'une telle scission ; je me contente de recommander le souvenir des leçons que l'histoire nous donne en cela. Ce n'est point effectivement la première fois, dans l'histoire du libéralisme, qu'un groupe de libéraux, conduit par des chefs de distinction, de talent, s'est écarté des vues générales du parti, à la grande joie et indubitablement aussi au grand avantage des Tories. Antérieurement à la guerre avec Bonaparte il y eut une scission célèbre, une autre quand il fut proposé de désorganiser l'Eglise Irlandaise ; mais la marche des événements prouva qu'en principe le parti avait raison et que la scission avait tort.

"En comparant ce passé au présent, il est impossible de ne pas être frappé d'une différence profonde. Dans chacune des sécessions qui ont eu lieu, les dissidents s'accordaient sur une politique bien définie, précise. Il n'en est point ainsi aujourd'hui. D'une part nous en voyons qui aut en faveur d'une coercition absolue ; d'autre part, ceux-là demandent que cette coercition soit douce, modérée. Quelques-uns au contraire sont adversaires de toute coercition quelconque. Il en est aussi qui repoussent le mode de gouvernement local ; plusieurs voudraient conférer ce gouvernement aux comtés, d'autres, aux provinces. D'autres encore voudraient attribuer à un centre administratif les prérogatives législatives ; ceux-ci préconisent un centre législatif sans pouvoir exécutif. Vous en voyez également qui vont plus loin que la proposition du gouvernement lui-même et recommandent virtuellement une fédération.

"Tous admettent que l'ordre social est avant tout le but en politique. Afin d'y arriver, les Libéraux dissidents offrent mille remèdes opposés, ou plutôt ils n'en offrent aucun. Ces remarques sont applicables également aux Tories et aux Libéraux.

"Les adversaires de la mesure du gouvernement font une omission remarquable dans leurs discours. En chacun de ceux-ci, qu'il renferme des suggestions ou des critiques, ils négligent d'exprimer leur confiance dans le succès permanent de leur opposition. On dirait vraiment qu'ils font de la politique au jour le jour ; on croirait que telle est leur plus haute ambition ; et cependant ils se doutent bien—et cela nous le savons tous—que la lutte ne saurait avoir qu'un autre dénouement que l'octroi du "Home Rule".

"S'il en est ainsi, le véritable question est non plus le triomphe de l'autonomie Irlandaise, mais la durée et le caractère de la lutte.

"Nous la voulons courte, ils la veulent longue. Nous disons : "Donnez libéralement" et eux, par actes sinon par paroles, répondent : "N'accordons que ce que nous ne pouvons plus refuser". Nous disons encore : "Concédons maintenant, alors que les rapports avec le reste du monde laissent notre action libre et forte;" eux préferent attendre une période de complications nationales, en présence desquelles il nous faudra nous soumettre, ainsi que nous l'empire de la terreur, aux demandes de l'Irlande, comme cela eut lieu à l'époque des Volontaires de 1782 ; comme nous nous sommes soumis à Bonaparte en 1793, et encore dans la guerre civile de 1820.

"Nous disons : "Agissez aujourd'hui, tandis que la modération de la pensée et de la parole règne au sein des Conseils Irlandais; alors que de toutes parts on peut arriver à des garanties sauvegardant les prérogatives impériales ; alors que ces garanties peuvent être données, complètes, absolues."

"Nos opposants prétendent différer la solution du problème jusqu'au jour où les exigences se seront faites plus grandes et où les moyens de résistance seront amoindris.

"Nous disons : "Faites un réglement dans un sentiment de fraternité, de justice et de raison." On nous réplique en remettant au jour une vieille histoire, hélas! trop souvent répétée : le prolongne est un refus empreint d'exaspération, de haine, et dont l'épilogue sera une reddition sans conditions et que ne suivra point la gratitude.

"On veut maintenant nous susciter une nouvelle terreur, celle du Home Rule pour l'Ecosse et même pour le pays de Galles. Cette suggestion ne saurait m'alarmer, et chacune de ces questions-là viendra à son heure. J'ajoute même que nommer l'Ecosse et le pays de Galles en cette circonstance ne peut qu'aider au succès du mouvement en faveur de l'Irlande.

"Dans ce débat je ne repose avec confiance sur mes collègues ; sur le sentiment de justice et les lumières de la Chambre des Communes; sur l'influence d'une discussion libre, mais avant tout et par-dessus tout, sur l'équité intelligente et généreuse de la nation anglaise.

"Je sais, Messieurs, par expérience que quand une grande question est soumise à votre considération, vous ne vous en laissez pas distraire par d'autres questions secondaires, habilement soulevées. L'une de ces grandes questions est devant vous. Il s'agit de faire disparaître des obstacles qui se trouvent sur la voie du Parlement. Il s'agit de répondre à l'appel d'un peuple qui vous parle avec modération, par la voix d'une forte majorité, et de consolider l'Empire même en le plaçant sur la base de la loyauté et du bien-être. Voilà le but.

"Quant aux moyens, nous demandons l'établissement à Dublin d'un corps législatif, décrétant des lois pour l'Irlande, et en dehors des affaires impériales. Voilà l'affaire urgente du moment ; il n'est pas l'heure encore de s'occuper des détails. Cette heure viendra. Par une tactique habile on voudrait anticiper sur elle.

"Nous ne discutons pas aujourd'hui le montant de la contribution de l'Irlande au budget de l'Empire, la composition du corps législatif, le maintien d'une représentation à Westminster. Nous débattons un sujet plus vaste qui absorbe tous les autres. C'est celui-ci : Resterez-vous sourds à la prière de l'Irlande, qui vous demande à être seule chargée de la direction de ses propres affaires ? Telle est la question, et nulle autre, sur laquelle il appartient aux Communes de se prononcer aujourd'hui. Si elles s'expriment clairement là dessus, j'ai la ferme conviction qu'à l'aide d'une discussion à fond on arrivera à une solution rationnelle, satisfaisante.

"Quant à moi, tant que je puis, c'est de plaider cette cause avec toute la vigueur que je suis capable, et de lui consacrer le peu qui me reste encore de vie active. Permettez-moi de vous le dire dans ces dernières paroles, mes compatriotes d'Ecosse et d'Angleterre : j'ai bien beaucoup ai ce votre aide collective et non par le secours d'individus isolés ou d'une section de votre population. C'est à vous de répondre un oui ou non solennel, à vous de choisir, alors qu'il s'agit des plus chères espérances de l'Irlande et de questions auxquelles sont mêlés l'honneur et l'intérêt de la Grande Bretagne et du puissant empire de notre Reine.

"Je suis, Electeurs du Midlothian, votre dévoué et reconnaissant serviteur.

"W. E. GLADSTONE."

Le Différend Grèce-Turc.

Athènes, *Grèce*, 3 mai—Le gouvernement a décidé que la réponse qu'il a déjà faite à l'ultimatum des Puissances, est suffisante, et que les promesses qu'elle renferme, sont les seules que la Grèce puisse faire.

Les ministre des Puissances se préparent à s'embarquer demain sur la flotte alliée.

On espère, dans les cercles élevés d'Athènes, que le gouvernement de Londres ou de St. Pétersbourg pourra trouver un *modus vivendi* sur la question grecque.

La démission du Cabinet est regardée comme impossible.

M. Tricoupis a déclaré distinctement qu'il n'accepterai pas de portefeuille.

Athènes, 3 mai Des négociations ont été entamées afin de prolonger le délai de 10 jours, la Grèce pouvant se conformer à l'ultimatum des Puissances.

Rumeur.

Londres, 3 mai—Le bruit circule que M. Gladstone dissoudra le Parlement, immédiatement après la division à la Chambre sur la seconde lecture du Home Rule, quel que soit le résultat du vote.

Rumeur.

Berlin, 3 mai—Le bruit circule en cette ville que la Grèce a décidé de se conformer immédiatement aux demandes des Puissances.

Les bills agraire et Home Rule.

Londres, 3 mai—Plusieurs des partisans les plus fermes de M. Gladstone disent ouvertement que leur conviction est que le bill agraire échouera.

Dans les couloirs de la Chambre le bruit circule que le manifeste de Gladstone indique que de grandes concessions seront faites à M. Chamberlain, pour obtenir l'appui des libéraux indécis, afin de faire adopter le bill Home Rule à la seconde lecture.

Les conservateurs croient que le manifeste augmentera l'opposition au bill, et affirment que 125 libéraux combattront le dit bill. Les libéraux (whigs) croient qu'ils auront une majorité de 30 voix. Quand à Sir Arnold Kiver, membre libéral du Parlement de West Perthshire, écrit une lettre dans laquelle il s'oppose au bill "Home Rule," parce que celui-ci entraînerait à une guerre civile.

Les Puissances et la Grèce.

Athènes, Grèce, mai 3—La situation en cette ville est compliquée et grave.

Le gouvernement considère comme une injure l'intervention des Puissances dans les affaires intérieures.

Les ministres étrangers sont réunis à la résidence de Sir Horace Rumbold, le ministre anglais, attendant des instructions finales de leurs gouvernements.

Le général Tricoupis a déclaré dans l'ultimatum des Puissances, pour accéder aux demandes de celles-ci, expire cette après-midi à sept heures.

Banque Impériale d'Allemagne.

Berlin, 3 mai.—L'Etat de la banque Impériale d'Allemagne indique une augmentation sur les espèces de 1,628,000 marks.

Le Canal de Panama.

New York, 2 mai—Le Dr Wolfred Nelson, ex-membre du Bureau de Santé de Panama, vient d'arriver de l'Isthme à New York.

Nous empruntons quelques détails à une entrevue entre lui et un représentant de la Presse :

"M. M. de Lesseps, a-t